



Gymnastique Volontaire - J'y Vais
Plaisance-du-Touch

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - J'Y VAIS
MAIRIE - RUE MAUBEC
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH
Mail : gvjv.plaisance31@gmail.com
Site : gvjv.fr

Les cours reprendront le lundi 18 septembre 2023

INSCRIPTIONS

Pour les personnes ayant effectué une préinscription sur internet :

Elles auront lieu à la **Salle de réunion de l'Espace Monestié**, 1 rue des Fauvettes, à Plaisance (derrière le restaurant Le Theatro).

Le vendredi 15 septembre de 17h00 à 20h00

Le samedi 16 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le dimanche 17 septembre de 10h00 à 12h00

Pour les personnes n'ayant pas effectué de préinscription :

Elles auront lieu à la **Salle de réunion Estujats**, 5 bis rue d'Estujats, à Plaisance

Le lundi 18 septembre de 17h00 à 20h00 - Le mardi 19 septembre, de 10h00 à 12h00 - Le samedi 23 septembre de 10h00 à 13h00.

Pour vous inscrire, merci d'apporter les pièces suivantes :

- Un formulaire d'inscription complété et signé au dos (à télécharger sur le site www.gvjv.fr)
- Une photo d'identité
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités sportives de moins de six mois ou l'attestation du questionnaire de santé
- Une autorisation parentale pour les mineurs (à télécharger sur le site www.gvjv.fr)
- **Si pas de connexion internet** : 3 enveloppes timbrées libellées à votre adresse
- **Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge de leur CE**, merci d'apporter deux chèques : un de la part prise en charge par le CE et un du reste de la somme. Celui de la part CE sera détruit dès réception du paiement de votre CE.

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Tous les documents peuvent être téléchargés sur www.gvjv.fr

COTISATION ANNUELLE :

- **120 €** pour les Plaisançois
- **140 €** pour les personnes extérieures à Plaisance
- **80 €** pour les moins de 18 ans et les étudiants jusqu'à 25 ans (sur présentation de la carte d'étudiant, sinon merci de préparer deux chèques)

La cotisation peut être payée en espèces (merci de faire l'appoint), par chèque à l'ordre de GV-JV, par coupons sport ou par chèques vacances (il ne sera pas rendu de monnaie).

LIEUX DES COURS

Salle Monestié : 1 rue des Fauvettes ; **salle Maurice Cor** : 7 ter rue des Ecoles ; **salle des Pêcheurs** : rue des Pêcheurs (Bd des Capelles) ; **Dojo Jules Verne** : av. Montaigne ; **salle Rivière** : rue d'Estujats ; **plein air** : lac François Soula et Pigeonnier de Campagne.